

Présents : Claire MERLAND, Christian MAGNIN, Franck ROBERT, Hervé RIBET, François RIVIER, Sébastien BAZZOLI, Yann NEVISSAS, Jean-Louis PERCHET.

Excusés : Estelle FOURNIER, Blandine GALLAND, Claude MARIUSSE, Robert COLOMBANI.

Absentes : Juliette LAFONTAINE, Agathe MONIER.

Invité excusé : Nicolas LEFEBVRE

**Le quorum 8/14 nécessaire à la validation des décisions est atteint.**

## I. MODIFICATION DU CA

Les présents décident les modifications qui amènent l'organigramme suivant :

- Sébastien BAZZOLI - Trésorier
- Robert COLOMBANI - Trésorier adj.
- Christian MAGNIN - Secrétaire général.
- Franck ROBERT- Secrétaire général adj. en charge du développement

**VOTE à l'UNANIMITE**

## I. POLE ARBITRAGE

- Le pôle arbitrage est supprimé (voir PV du BD du 02/12/19) **VOTE à l'UNANIMITE**. Les actions prévues sont portées par la CTA et le secteur 6, non par le comité lui-même.
- Le comité continue d'aider l'UNSS et les SSS à la formation des J.O. (jeunes officiels) et les clubs en difficulté avec leurs écoles d'arbitrage.
- Le CA demande au secteur 6 de diffuser les informations sur les possibilités de retrouver le statut d'arbitre pour les anciens JA.

## II. AG 2020

- Le CA fixe au vendredi 15 mai de 19 h 00 à 22 h 30 l'AG ordinaire et électorale **VOTE à l'UNANIMITE**.
- La date (début juillet ? 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 ?), le lieu et le déroulé du 60<sup>ème</sup> anniversaire est confié à un groupe de réflexion chargé de présenter un projet. Des financements seront recherchés.



### III. DEVELOPPEMENT

#### 1) COC

Catégorie M9 :

- La 1re période sera clôturée le 15/12/19 par le **tournoi des jeunes pousses** organisé par le VHB dont le comité est partenaire pour la 3ème année. Problème d'achat de matériel au dernier moment pour la dotation en ballons d'initiation des participants lié à un manque d'anticipation.
- Il faut s'organiser pour éviter de passer au travers des évènements et des possibilités de demandes de subvention : édition et diffusion des CR de réunion, consultation des agendas établis, ...

Catégorie M11

- Mauvaise compréhension du fonctionnement du Championnat en 2 phases et de la philosophie des aménagements pour certains clubs, en particulier les clubs absents aux RDV sur le sujet. Par contre retour positif d'autres clubs.
- Prise de contact directe prévue avec les clubs qui n'ont encore bien appréhendé la nouvelle organisation.

Loisir

- Pas de facturation des engagements cette saison ; part licence facturée.
- Volonté d'établir un annuaire des référents loisirs et un calendrier des tournois organisés par les clubs.
- Organisation d'un tournoi de fin d'année le 12/06 avec un règlement. Un contact est établi avec Etoile pour s'appuyer sur leur tournoi du 13/06.

#### 2) Secteurs

- Johan anime les réunions de secteur avec les référents pour la mise en place.
- Souhait : organiser une réunion de secteur par trimestre et une réunion de travail entre chaque réunion de secteur.
- Vigilance sur la distinction entre Johan et les référents.

### IV. OBSERVATOIRE DE LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

- Suite à l'appel du comité vers les clubs afin de proposer 1 référent/club = 2 réponses (appel à relancer). Il faut réfléchir à une stratégie pour ne pas rajouter à la charge existante pour les clubs.
- Mission pour les référents/clubs : rôle RDS, repérage des matchs à risque.
- L'élaboration d'un kit RDS pour chaque club est à l'étude.

- Contact pris avec la CORA (organisme préfectoral 26 de lutte contre les discriminations). Delphine BARBIER référente du CDOS 26 pourrait intervenir dans le cadre du module 2 sur la 2ème session.

## V. VEHICULES DE FONCTION

Des devis pour une LLD (location longue durée) ont été proposés par des loueurs. Différents assureurs ont établi des devis. Un débat s'instaure lié à l'utilisation du véhicule (de service ou de fonction ?), la législation, la charge financière supplémentaire pour le comité.

Il est décidé d'analyser plus précisément la situation pour savoir exactement :

- quel est le régime le plus adapté à l'utilisation du véhicule au regard de la législation et de l'utilisation ?
- ce que représente ce fonctionnement pour le comité d'un point de vue financier ; économie réalisée / charge supplémentaire.

Claire MERLAND est chargée de rechercher les différents éléments qui permettront de trancher. Les informations connues à ce jour ne sont pas en faveur d'une décision d'achat ou LLD.

## VI. INDEMNITES DES BENEVOLES ET CADRES ITFE

bénévoles

Le tarif actuel pour les (40€) est maintenu jusqu'au 31/12/19. A compter du 01/01/20, l'indemnité pour une journée complète d'encadrement à tous les bénévoles, responsables et adjoints encadrant les sélections, et autres intervenants (OT, délégués, ...) est portée à 50€. Le système d'indemnisation en MAD des salariés/clubs ne change pas. **VOTE à l'UNANIMITE.**

Cadres ITFE

Le CA souligne l'importance d'avoir un réseau de formateurs bénévoles pour l'ITFE, étant donnée l'organisation actuelle en modules. Le tarif de 45€ par vacation (c'est-à-dire par ½ journée) est maintenu jusqu'au 31/12/19. A compter du 01/01/20, un nouveau tarif est à l'étude.

**VALENCE, le 15/12/2019**

Les secrétaires de séance  
Claire MERLAND et Yann NEVISSAS

le président  
Jean-Louis PERCHET